



# **VÉLOTAF : un coup de pédale vers la transition écologique**

*Pédaler vers un avenir durable*

**Comment favoriser la transition écologique d'une entreprise en encourageant l'utilisation du vélo comme mode de déplacement professionnel et quels sont les défis à relever pour mettre en place une telle stratégie au sein d'une structure ?**

# Avant-propos

*Ce livre blanc s'adresse à toutes les personnes qui veulent instaurer une politique cyclable dans leur entreprise. Les dirigeant·es d'entreprises, les employé·es... Tous ceux qui souhaitent se rendre au travail à vélo et même à ceux qui le font déjà. Ce document passe en revue les différents dispositifs et outils qui peuvent être mobilisés pour mettre en œuvre un plan vélo performant.*



## Qui suis-je ?

Je m'appelle Emma Mehichi, je suis originaire d'un petit village dans le Haut Bugey dans la région de l'Ain. Je suis venue à Lyon en 2018 pour faire mes études dans le domaine de la communication.

D'où je viens on privilégie la voiture au vélo, les transports en commun sont quasi inexistant. Il n'empêche que j'utilisais quand même mon deux-roues, à défaut d'avoir le permis à 15 ans ! Les aménagements pour les vélos se font très rares et je n'ai pas manqué plus d'une fois de me faire renverser par un tracteur ou une voiture... jusqu'à un accident presque fatal. J'ai su m'en remettre mais je ne suis pas remonté de suite sur un vélo.

À Lyon j'ai découvert une ville où le vélo a une place importante, il y a des pistes cyclables, des panneaux de circulation à destination des cyclistes, et on peut même faire du vélo sans en posséder un personnellement grâce au système de vélo en libre service. Il y a même des "Maison du vélo" dans les différentes villes autour de Lyon.

Utilisatrice régulière de la formule Velo'v j'ai su prendre mes marques sur les routes lyonnaises. Depuis quelque temps maintenant j'ai acquis une expérience dans le monde du vélo, de par mon service de bénévole au sein de la Maison du Vélo de Saint-Priest mais aussi de mon alternance dans l'entreprise EcomouV qui accompagne les collectivités, les entreprises et les particuliers dans leurs projets de mobilité douce.

# Sommaire



## 🚲 Contexte et enjeux

- Le vélotaf c'est quoi ?
- Que dit la loi ?
- Quelques chiffres

## 🚲 Les avantages du vélo comme mode de déplacement professionnel

- Impacts positifs sur l'environnement
- Bienfaits pour la santé et le bien-être des employe.és
- Amélioration de l'image de marque et de la responsabilité sociale
- Économies financières pour une entreprise

## 🚲 Comprendre pour faciliter la pratique du vélo

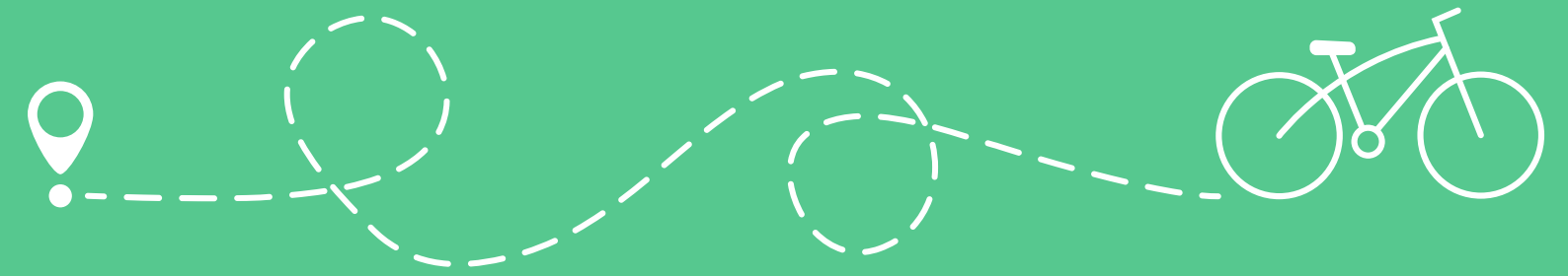
- Trouver le bon équilibre :
  - > Panifier
  - > Aménager
  - > Communiquer
  - > Développer
  - > Évaluer

## 🚲 Etudes de cas inspirantes

## 🚲 Témoignages

## 🚲 Tips pour les futurs vélotafeurs/vélotafeuse





# Contexte et enjeux

Le contexte de la transition écologique dans les modes de déplacement est marqué par une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux liés aux transports. **Les déplacements représentent une part importante des émissions de gaz à effet de serre** et contribuent à la pollution atmosphérique, aux embouteillages et à la dégradation de la qualité de notre vie.

La nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de **lutter contre le changement climatique** a conduit à une demande croissante de modes de transport **plus durables** et respectueux de l'environnement. Les gouvernements, les organisations internationales, poussent les entreprises et les individus à prendre des mesures pour favoriser des **modes de déplacement plus écologiques**.

Longtemps délaissés dans la planification des transports à l'ère des voitures, les modes actifs, comme le **vélo, retrouvent aujourd'hui une place centrale** pour effectuer des trajets de courte et moyenne distance dans des territoires urbains ou périurbains. Ils s'articulent avec une offre de transports collectifs élargie (car, bus, tramway, train, métro) et s'intègrent dans de nouvelles pratiques de mobilité (covoiturage, vélo en libre-service).



# Le Vélotaf c'est quoi ?

C'est un **mot-valise** qui combine « vélo » et « taf » (travail à faire). Ainsi, « vélotaf » signifie se déplacer à vélo pour son trajet **domicile-travail**. Les pratiquants et pratiquantes du vélotaf sont appelés des **vélotafeurs/vélotafeuses**.

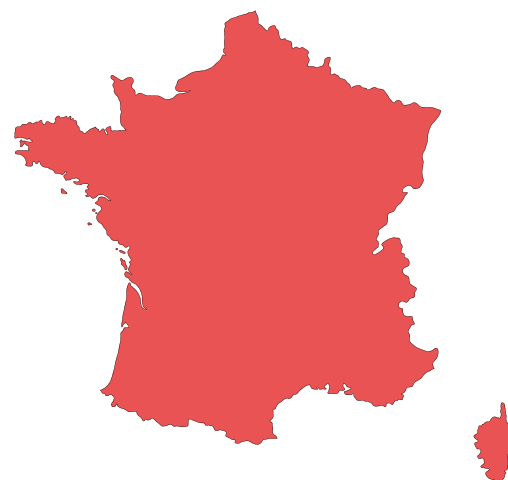
L'objectif de ce moyen de transport, pratique et écologique, est d'**adopter une mobilité plus respectueuse** de l'environnement, suivie d'une **amélioration du bien-être personnel au quotidien**. Les avantages du vélo sont nombreux sur le plan physique et mental pour un.e vélotafeur.feuse.



## Que dis la loi ?

La loi d'orientation des mobilités (LOM) fait entrer le thème des **mobilités domicile-travail** dans les négociations annuelles obligatoires (NAO). Cette obligation légale s'applique aux entreprises réunissant plus de 50 collaborateurs.trices sur un même site. Les modalités sont déterminées par accord d'entreprise, d'inter-entreprises ou de branche ; et à défaut d'accord, ces entreprises ont l'obligation d'**établir un plan de mobilité** employeur.

# Quelques chiffres...



Part modale du vélo pour les déplacements de moins de 80 KM en France :  
**2,7 % de l'ensemble des déplacements**



Sources : part modale Europe : Eurobarometer 2014 ; part modale France : Enquête mobilité 2019



Trajets domicile-travail inférieurs à 5 KM



**60%** sont réalisés en voiture



**6%** sont réalisés à vélo

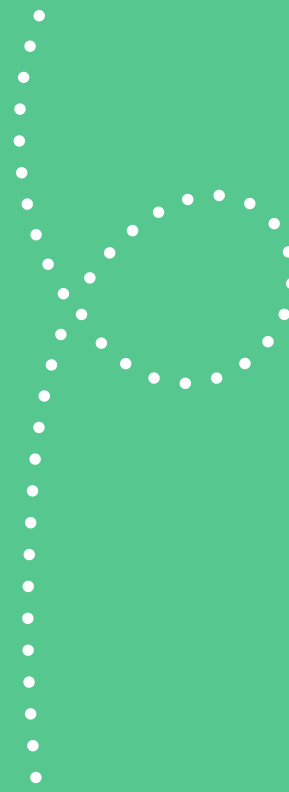
Source : Insee, recensement de la population 2017



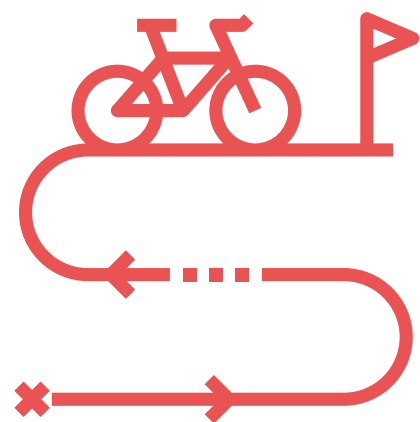
**65 millions d'euros**

C'est le montant d'aides versées à l'achat de vélos électriques, pour soutenir les ventes et la transition vers des mobilités propres

Sources : plan vélo et marche 2023-2027







**52%**

C'est l'augmentation de la fréquentation des itinéraires à vélos par rapport à 2017

Sources : plan vélo et marche 2023-2027



**17 millions**

C'est le nombre de vélos vendus depuis 2017, dont **2,9 millions** à assistance électrique.

Sources : plan vélo et marche 2023-2027



**800 €**

C'est la somme que peut verser un employeur à ses salariés qui utilisent un moyen de transport durable pour leurs trajets professionnels. On appelle ça peut le forfait mobilités durables (FMD)





# Les avantages du vélo comme mode de déplacement professionnel





## Impacts positifs sur l'environnement

---

- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre** : Le **transport routier** est une source d'émissions de gaz à effet de serre, contribuant au **réchauffement climatique**. En utilisant un vélo plutôt qu'une voiture ou une moto à essence, **vous réduisez** considérablement les émissions de dioxyde de carbone (CO2) et d'autres polluants nocifs.
- **Amélioration de la qualité de l'air** : Les véhicules motorisés **émettent des polluants** atmosphériques tels que les oxydes d'azote (NO2) et les particules fines, qui ont un **impact néfaste sur la qualité de l'air et la santé** humaine. En optant pour le vélo, vous contribuez à **réduire la pollution de l'air et à améliorer la qualité de l'air**.
- **Utilisation réduite des ressources** : Les vélos nécessitent **moins de ressources** pour être fabriqués et entretenus que les voitures qui demandent plus de matières premières pour leur construction par rapport à un vélo. De plus il n'est **pas nécessaire** de **consommer des carburants fossiles** pour le faire fonctionner.



## Bienfaits pour la santé et le bien-être

---

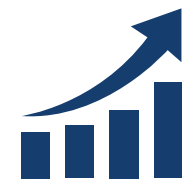
- **Promotion de la santé et du bien-être** : La pratique du vélo est un **exercice physique bénéfique** pour la santé, même s'il dispose d'une assistance électrique. En choisissant de vous déplacer à vélo, vous pouvez intégrer une **activité physique régulière** dans votre routine quotidienne, améliorer votre condition physique, réduire le risque de maladies liées à la sédentarité et **favoriser votre bien-être général**.



## Amélioration de l'image de marque et de la responsabilité sociale

---

- **Renforcement des liens communautaires** : Les modes de transport doux, tels que le vélo, favorisent l'interaction sociale et renforcent les liens communautaires. Les employé·es qui utilisent ces modes de transport peuvent interagir avec d'autres membres de la communauté, améliorant ainsi l'image de l'entreprise.
- **Enrichissement de votre politique RSE** (*Responsabilité Sociale et Environnementale*) : Celle-ci consiste à prendre en considération les aspects environnementaux et sociaux dans la stratégie globale de l'entreprise. L'un des moyens d'y contribuer, c'est de prévoir un plan de mobilité durable avec notamment la pratique du vélotaf.
- **Qualité de Vie au Travail (QVT)** : Mettre en place une démarche de mobilité douce vise à proposer de bonnes conditions de travail. Le vélotaf favorise le bien-être psychologique, améliore les capacités de concentration ainsi que les relations au travail et le bon équilibre vie professionnelle / vie personnelle. Une personne épanouie est une personne plus productive et plus dynamique. **Les employé·es qui se rendent au travail à vélo génèrent 15 % d'arrêts maladie en moins.** Le vélo est donc une excellente méthode pour lutter contre l'absentéisme au travail. Ceci impacte de façon positive la performance globale de votre entreprise.
- **Attractivité de l'entreprise** : Proposer le vélo comme avantage au sein de la structure est une manière d'attirer et de fidéliser de nouveaux talents. Il s'avère que **55 %** des collaborateurs·trices considèrent que l'engagement social ou environnemental offert par une entreprise est un critère plus important que le salaire. Ainsi, disposer d'un service de vélo est l'occasion de conjuguer RSE et marque employeur.



## Économies financières pour une entreprise

---

- **Réduction de l'impôt sur les sociétés** : la mise à disposition d'une flotte de vélos d'entreprise à vos salarié·es vous octroie une remise de 25 % des frais engagés pour l'achat, la location ou l'entretien. Pour en bénéficier, les vélos doivent être proposés gratuitement ou avec une participation à hauteur de 30 % maximum, pour une durée minimale de location de 3 ans.
- **Aide ou prime locale** : certaines collectivités proposent des aides aux entreprises pour l'achat de vélos. Le montant varie selon la ville et peut parfois être plus important pour un vélo à assistance électrique.
- **Baisse de vos coûts d'immobilisation** : le coût global d'un vélo est moins élevé que celui d'un véhicule thermique. Ainsi, vous réduisez vos charges sur vos moyens de transport.

# Comprendre, pour faciliter la pratique du vélo



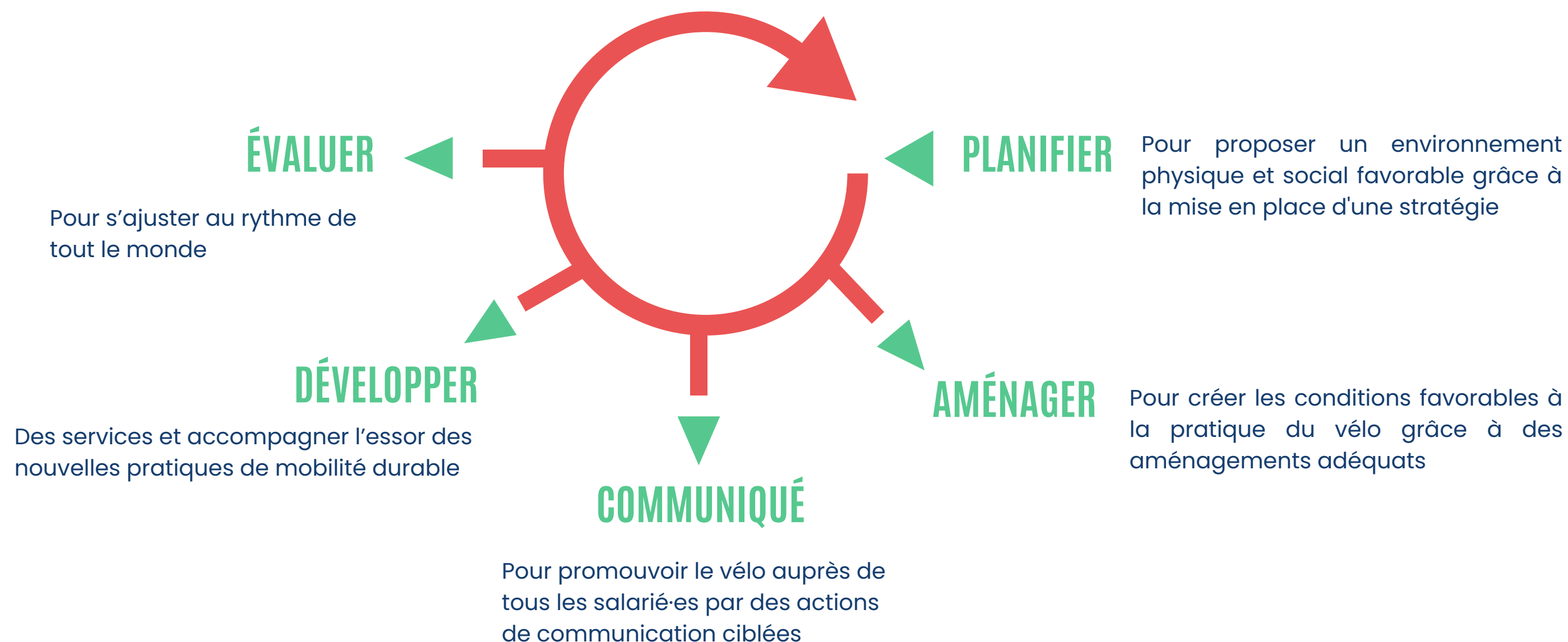
***Les avantages sont une chose, mais pour qu'ils profitent à tout le monde il faut impérativement comprendre le fonctionnement de la pratique du mode cyclable***



## Trouver le bon équilibre



La planification est la première composante clé pour la réussite d'une politique de déplacements en faveur du vélo. Le déploiement d'un plan vélo se complète en quatre volets essentiels :



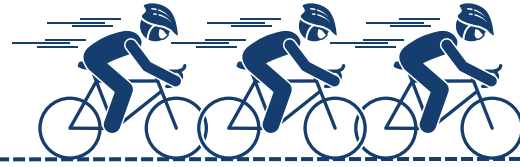
# Planifrier

*Pour donner une place à la mobilité cyclable*





## Prendre un bon départ...



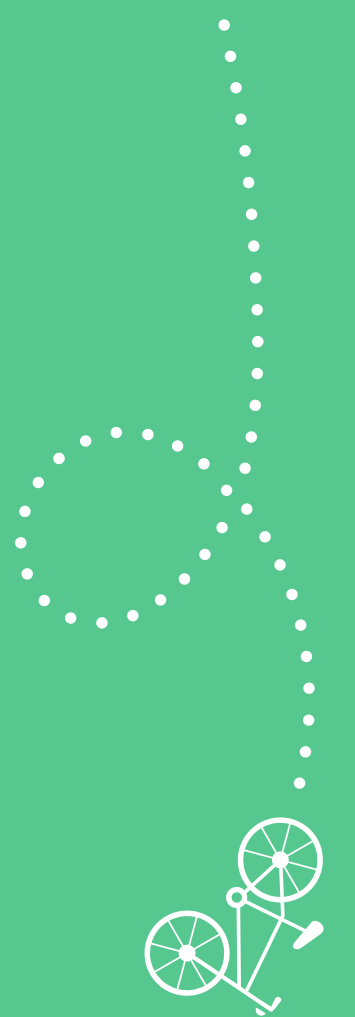
### Enjeux

La démarche de **planification** est un levier majeur pour mettre en place au mieux une politique de déplacements en faveur d'une mobilité moins énergivore et moins émettrice de gaz à effet de serre.



### Le plan vélo pour une entreprise

Le plan vélo **définit une stratégie** politique de développement de l'usage du vélo, qui permet d'**élaborer les actions** à mettre en place à court, moyen et long terme pour **améliorer et encourager** la pratique cyclable. Il vise aussi un **rééquilibrage** modal en **limitant l'usage** de la voiture et permet de **garantir la sécurité** pour les cyclistes et à **favoriser l'intermodalité** avec les transports en commun ou le covoiturage.



# Comment mettre en place un plan vélo ?

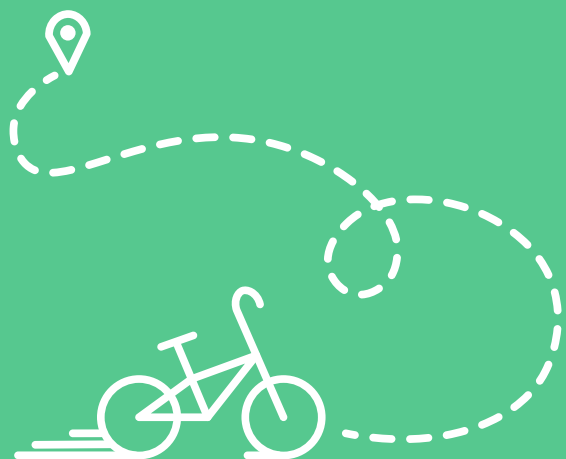


**Réalisé en interne ou avec l'appui d'une entreprise spécialisée.**

**Le plan vélo implique une diversité d'acteurs qui sont mobilisés lors de plusieurs étapes successives.**

## ▶ PHASE D'ANALYSE

- Identifier les cyclistes et non cyclistes, comprendre leurs pratiques (motifs, fréquences, distances, itinéraires, besoins, contraintes)
- Connaître les aménagements cyclables existants et les dispositifs de stationnement
- Réaliser des comptages, des observations et des enquêtes auprès des vélotafeurs.feuses et des non vélotafeurs.feuses
- Déterminer les aménagements à réaliser ou à modifier
- Définir un plan de communication associant des opérations de sensibilisation vers les collaborateurs.trices



# Aménager

*Pour faciliter la pratique du vélo*

Circuler à vélo c'est bien, pouvoir stationner de chaque côté, c'est encore mieux !



## Enjeux

Les besoins des piéton·nes et des cyclistes sont comparables, puisqu'ils impliquent des trajets directs. Mais à la différence des piéton·nes, **les cyclistes doivent garer leur vélo en toute sécurité à leur point d'arrivée.**

Le risque de vol est une des raisons citées pour la non possession d'un vélo et la pratique régulière. Officiellement, on estime entre 400.000 et 500.000 le nombre de vélos volés en France par an.

La mise en place d'un plan vélo nécessite donc des **infrastructures adaptées**. Si ces infrastructures ne sont pas disponibles, cela peut rendre son développement difficile.

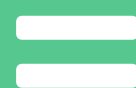




## Les solutions possible



1 Place de stationnement automobile



8 stationnements vélo (4 arceaux)



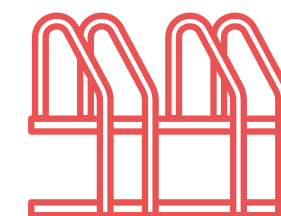
**Il existe plusieurs dispositifs de stationnement adaptés en fonction des besoins et de leur implantation. Une étude peut être réalisée auprès des collaborateurs-trices pour trouver ce qui conviendra le mieux à tous !**



**Abri à vélos :** Installer un abri couvert et sécurisé où les employé-es peuvent garer leurs vélos en toute tranquillité. Cela peut être un espace dédié dans un parking existant ou un nouvel abri spécialement conçu pour les vélos.



**Proposez des solutions de sécurité :** Prévoyez des mesures de sécurité pour les vélos, comme des systèmes de verrouillage, des caméras de surveillance... Cela permettra aux employés de se sentir en confiance lorsqu'ils gareront leur vélo.



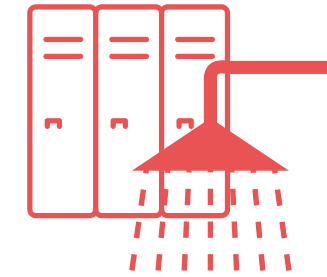
**Racks/arceaux à vélos :** Installer des racks à vélos à différents endroits autour de l'entreprise, offrant aux employé-es la possibilité de verrouiller leurs vélos en toute sécurité. Ces racks peuvent être installés à l'extérieur ou à l'intérieur, selon l'espace disponible.



**Collaborez avec les autorités locales :** Travaillez avec les autorités locales pour améliorer les infrastructures cyclables, comme les pistes cyclables sécurisées, l'installation de signalisation adaptée et la réduction des obstacles sur les itinéraires de vélotaf.

## + Aménagements supplémentaires

---



Avoir ses emplacements de stationnement sécurisé pour les vélos, c'est une étape importante dans la mise en place du plan vélo de son entreprise. Mais une chose à laquelle on ne pense pas forcément, c'est l'**aménagement de vestiaires et de douches** pour permettre aux employé·es de se changer et de se rafraîchir après leur trajet à vélo notamment en période de forte chaleur. Cela peut **encourager davantage** de personnes à opter pour le vélotaf en **éliminant les inconvénients liés à la transpiration**.



# Communiquer

*Pour accompagner à franchir le pas*



# Une communication originale et ludique pour marquer les esprits



## Enjeux

**Changer les comportements durablement !** Quels que soient les modes de déplacement, susciter de nouvelles habitudes de mobilité n'est pas facile : cela suppose de lever des freins ou des barrières psychologiques et de bousculer des préjugés et des habitudes. Il est **important d'accompagner en continu les collaborateurs·trices** dans leur nouvelle pratique de déplacement. En effet, des difficultés peuvent les freiner à intégrer le vélo dans leurs trajets quotidiens. Certaines personnes peuvent par exemple se sentir en insécurité sur la route. D'autres craignent que leur vélo soit volé. Les intempéries peuvent aussi être un frein à l'usage du vélo.

### **Être percutant et soigné dans l'argumentaire :**

La communication sur la question de la mobilité douce a longtemps été axée à la sécurité, au civisme ou à la santé. Aujourd'hui elle bénéficie d'une promotion plus attractive centrée sur l'intérêt collectif ou le plaisir de faire du vélo. De nombreux bénéfices directs et indirects peuvent aussi alimenter l'argumentaire des politiques de communication.






# Plan de communication

---

## ► 10 étapes pour un plan de communication sur mesure

- Identifier les objectifs
  - Sélectionner les cibles prioritaires
  - Identifier les changements souhaités pour chaque cible et les freins à lever
  - Identifier les facteurs du milieu favorables ou défavorables aux changements souhaités
  - Exposer les grandes lignes de messages clés
  - Déterminer les canaux de communication
  - Identifier les partenaires potentiels
  - Organiser et planifier les actions
  - Budgéter les ressources nécessaires
  - Identifier les indicateurs et les outils d'évaluation
- 

## Une communication institutionnelle associée à une communication interactive

	Ponctuelle	Régulière	Permanente
<b>Fréquence d'information</b>			
<b>Types de communication</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Indication des nouveaux aménagements</li><li>• Évènement vélotafeurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Articles et interviews de velotafeurs</li><li>• Actualités mobilité douce</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plan des aménagements cyclistes et piétons</li><li>• Charte de comportement</li><li>• Livret sécurité routière</li></ul>
<b>Support de communication</b>	<i>Newsletter, affichage interne, siteweb</i>	<i>Newsletter, affichage interne, siteweb</i>	<i>Affichage interne, siteweb, flyer, livret</i>



## Les solutions possible

### ► **Communication événementiel : opération séduction**

L'organisation d'événements festifs, ponctuels est un moyen efficace pour la promotion de l'usage du vélo. Ces rendez-vous conviviaux permettent de faire connaître les aménagements, les aides, les astuces cyclables et de donner l'occasion de s'essayer à la pratique du vélo en toute sécurité. Ce sont des véritables temps forts, ils permettent de lever les barrières psychologiques, d'aider à franchir le pas, d'y prendre goût et peuvent aussi renforcer la cohésion d'équipe.

### **S'appuyer sur les événements nationaux et internationaux**

#### 🌀 **La journée sans voiture (22 septembre)**

Cette journée vise à **vivre une journée sans voiture**. C'est l'occasion de s'approprier l'espace urbain et de tester de **nouveaux** itinéraires et **modes de déplacement**. La journée sans voiture est désormais intégrée à la semaine européenne de la mobilité

#### 🌀 **Mai à vélo**

Initiée en 2020 et soutenue par le ministère de la Transition écologique et le ministère des Sports, c'est une fête nationale qui se déroule sur un mois pour **célébrer la culture vélo** autour d'événements cyclables populaires et pédagogiques.

#### 🌀 **La semaine européenne de la mobilité (du 16 au 22 septembre)**

Cet événement convie les collectivités, entreprises et organisations à **lancer des actions de sensibilisation** en faveur des modes de déplacements alternatifs à la voiture. Chaque année, un thème est choisi.

#### 🌀 **World Bicycle Day / Fête du vélo (3 juin)**

Cette manifestation repose sur la mobilisation d'associations, clubs, communes pour promouvoir l'usage du vélo

#### 🌀 **Challenge mobilité (juin)**

Initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis 2011 le Challenge propose chaque année aux établissements d'**organiser**, en interne et le temps d'une journée, **un défi collectif sur le thème de la mobilité**. C'est un outil de promotion et de sensibilisation aux modes de transports alternatifs à la voiture.





## Exemples d'animations



► **Les possibilités d'accompagnement sont alors multiples, il faut profiter de ces événements pour mettre en place au sein de votre entreprise des animations autour de la mobilité cyclable :**



- Piste de maniabilité pour mesurer sa maîtrise du deux-roues
- Contrôles techniques pour réviser et réparer son vélo
- Ateliers autour de la sécurité routière
- Formations de remise en selle
- Stands de découverte de vélos spéciaux (VAE, vélos pliables, vélos cargo)
- Organiser des « défis mobilité active » entre sites et/ou services pour changer les habitudes de déplacements des collaborateurs de façon ludique.
- Mettre en place des actions communes avec les entreprises environnantes : jeux concours, campagne de communication, partage d'infrastructures sécurisées
- Faire des formations à la sécurité routière pour que les collaborateurs·trices soient plus confiant·es dans leurs déplacements.

## + Autres actions possibles

---



Insérer un thème « mobilité durable » dans les kits pour les nouveaux/nouvelles collaborateurs·trices



Informez sur les possibilités d'équipement en cas d'intempéries



Un·e collaborateur·trice peut être nommé·e «référent·e mobilité» afin de faire vivre le plan d'action et accompagner individuellement les salariés dans leur pratique du vélo

*Plusieurs possibilités sont possibles.  
Adoptez une démarche adaptée et construisez votre propre solution- vélo !*



# Développer

*Des services pour passer à la vitesse supérieure*



## Les solutions possible

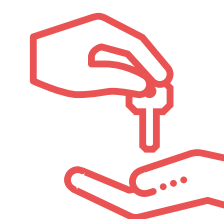
Un vélo quand je veux, si je veux !



### ► Différents services à développer pour accompagner durablement



**Planification des itinéraires cyclables** : Fournir aux employé·es des cartes ou des applications mobiles qui indiquent les itinéraires cyclables les plus sûrs et les plus pratiques pour se rendre au travail. Cela facilite la planification des trajets à vélo et encourage les employé·es à choisir cette option.

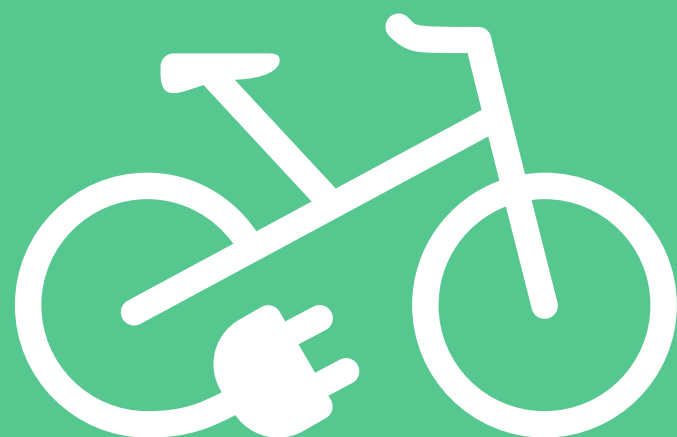


**Système de location de VAE (vélo à assistance électrique)** : Mettre en place une flotte de vélo pour les employé·es qui souhaitent essayer le vélotaf mais n'ont pas leur propre vélo. Cela peut aussi inclure des vélos musculaires ou même des vélos pliants pour les trajets combinés avec d'autres modes de transport.





## Pourquoi proposer des vélos à assistance électrique au sein de votre entreprise ?



## FOCUS VAE

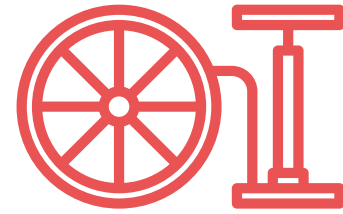
---

Le **vélo à assistance électrique** est une solution pour inciter à l'usage du vélo auprès des éventuels salarié·es qui **résistent aux changements** de mobilités. En effet, le vélo à assistance électrique demande **un effort moindre** par rapport au vélo musculaire. Il peut donc correspondre aux personnes qui ne sont pas habituées à pratiquer une activité physique régulière. Il existe plusieurs sortes de VAE (autonomie de batterie, puissance du moteur différente, nombre de vitesses...). Chacun y trouve son compte.

*Le vélo à assistance électrique est aussi un moyen de limiter la transpiration engendrée par l'effort, et qui implique parfois de devoir se changer à l'arrivée dans les locaux.*



## Gagner en vélonomie



**Ateliers de réparation de vélos :** Organiser des ateliers réguliers où les employé·es peuvent faire réparer et entretenir leurs vélos gratuitement ou à des tarifs réduits. Cela facilite l'entretien des vélos et encourage les employé·es à les utiliser plus fréquemment.



**Partenariats avec des commerces locaux :** Établir des partenariats avec des commerces locaux tels que des magasins de vélos, des fournisseurs d'accessoires ou des cafés pour offrir des réductions spéciales aux vélotafeurs·feuses (cela peut inclure des remises sur les équipements de vélo, des boissons gratuites ou des avantages exclusifs...).



**Programme de parrainage vélo :** Mettre en place un programme de parrainage où les employé·es expérimenté·es en vélotaf peuvent aider les nouveaux/nouvelles venu·es à s'adapter à cette pratique. Les parrains/marraines peuvent partager des conseils, accompagner les novices lors de leurs premiers trajets et les encourager à continuer.



**Forfait Mobilité Durable :** c'est à vous de le proposer à chaque véloteur·euse. Celui-ci leur permet de financer leurs déplacements doux à hauteur de 800 € maximum (300 € pour la fonction publique). Le FMD est exonéré de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu dans les limites indiquées précédemment.



# Évaluer

*Pour s'ajuster au rythme des salariées*



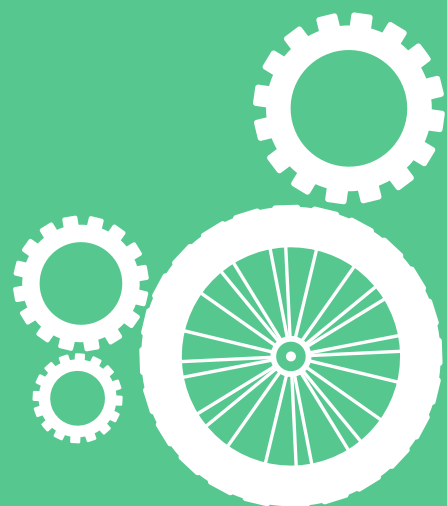
## Identifier les dynamiques positives et les conforter

---

► ***L'évaluation d'une politique cyclable ne répond pas seulement à un impératif budgétaire. Il s'agit aussi d'améliorer l'efficacité. Il faut donc disposer d'information pour identifier les axes et les dispositifs permettant d'accroître le développement du vélotaf.***

---

- Évaluer le potentiel d'un aménagement cyclable
- Améliorer la connaissance des pratiques vélos sur la fréquentation (rythmes horaires et hebdomadaires)
- Localiser les itinéraires qui mène à l'entreprise
- Disposer d'une base de données pour la planification, la construction, l'entretien et l'exploitation des différents aménagements
- Évaluer les aménagement auprès des collaborateurs·trices (avis, axes d'améliorations...)
- Mettre en place une stratégie de comptage (pour analyser l'évolution du nombre de vélotafeurs et vélotafeuses)



# Gas inspirants



## Exemples



**Quelques entreprises qui ont mis en place un politique cyclable dans leur entreprise :**



Emerson : L'entreprise a mis à disposition une flotte de vélos à assistance électrique pour ces salarié·es afin d'améliorer la qualité de vie au travail des employés. Ainsi elle soutient également une démarche de changement d'habitude dans les déplacements domicile-travail.



Ecomouv : Société coopérative française qui accompagne les entreprises dans leur projet de mobilité douce, a mis à disposition gratuitement des VAE pour ses employé·es et à installé des racks à vélos sécurisés, ainsi d'un abri vélo.





## Exemples



### DECATHLON

Équipementier sportif, a mis en place une politique de mobilité douce et encourage activement le vélotaf. L'entreprise propose des avantages financiers pour les employé·es utilisant le vélo pour se rendre au travail, ainsi que des installations telles que des douches, des vestiaires et des espaces de stationnement pour les vélos. Decathlon organise également des événements et des compétitions liés au vélo pour promouvoir cette pratique.



La Société Nationale des Chemins de Fer Français (SNCF) a développé un programme de mobilité douce pour ses employé·es. En plus de fournir des espaces de stationnement pour les vélos et des casiers, la SNCF propose également des services de location de vélos, des ateliers de réparation et des subventions pour l'achat de vélos. Ils organisent également des événements cyclistes et des challenges pour encourager les employés à utiliser le vélo comme moyen de transport.

# Tips pour les futurs vélotafeurs et vélotafeuses





## Les différents types de vélos

---

Pour les trajets domicile-travail, il existe plusieurs modèles de vélos. L'important est **de choisir le vélo adapté à vos besoins**. Pour trouver le vélo qui vous convient, il faut prendre en compte **différents critères**, comme **la forme du cadre, votre taille, la quantité d'affaires que vous transportez, la difficulté du parcours**, etc.

Vous pouvez aussi bien choisir **un vélo de ville, un VTT, un VTC, un vélo de route, un vélo gravel ou même un vélo cargo**. Ces vélos peuvent être musculaires ou à assistance électrique (VAE). Il est d'ailleurs préférable de posséder un VAE pour un trajet qui comporte des montées, pour les longues distances, ou encore si vous devez transporter vos enfants ou des effets personnels lourds.





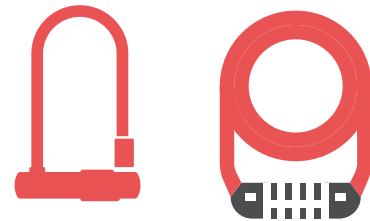
## Les équipements utiliser pour aller au travail à vélo ?

---

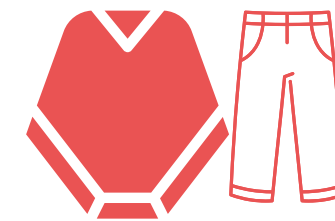
**Pour réaliser un trajet à vélo en toute sécurité, il est important pour les cyclistes de se doter des équipements suivants :**



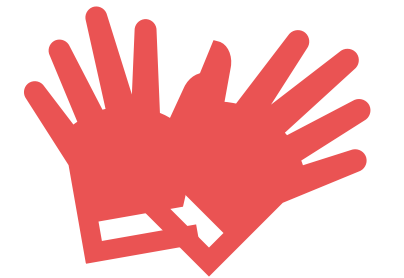
Un casque de vélo, personne n'est à l'abris d'une chute



Un antivol, pour sécuriser votre vélo (privilégiez les antivol en U et fer à cheval)



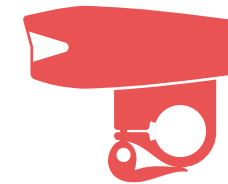
Une cape de pluie et/ou pantalon de pluie pour les temps humides



Des gants pour vous protéger du froid



Un gilet de sécurité réfléchissant, pour être visible la nuit (pratique en hivers)



un éclairage avant et arrière, pour assurer la visibilité de votre vélo (c'est obligatoire)



Un écarteur de danger



*En complément, il est recommandé de surveiller régulièrement le bon état de votre vélo.*

# Témoignages



## Avis des vélotafeurs et vélotafeuses

---



“ Je m'appelle Vladan et j'habite à Decines, je suis commercial en alternance et je me rends quasiment chaque jour en cours et au travail à vélo. Je mets en moyenne 40 minutes de chez moi à Jean Macé contre environ 1 heure en transport en commun quand le Métro B fonctionne sinon plus, surtout en heure de pointe. Quand j'ai réalisé le gain de temps que ça me procurait, je n'ai plus lâché mon vélo. Moi qui suis très sportif de base ça me permet vraiment de garder une activité physique quotidienne. Le seul point négatif, c'est que là où je travaille, je suis obligé de garer mon vélo dans la rue et ça me dérange un peu parce que j'ai toujours une petite appréhension de ne pas le retrouver ou alors ma selle aura disparu. Avec des collègues, on essaie de trouver des solutions pour avoir un endroit plus sécurisé. Et quand je vais en cours, c'est différent parce que j'ai la possibilité de le mettre dans la cour privée.



“ Je m'appelle Gwendoline et je suis cheffe d'équipe dans une entreprise logistique à Villars-les-Dombes et j'habite dans un village à côté à environ 5 km. On m'a procuré une voiture de fonction sauf que je ne l'utilise que lors des grosses intempéries, sinon j'y vais à vélo. J'ai toujours eu l'habitude de faire du vélo, parce que j'ai eu le permis que très récemment et les transports en commun ici ça n'existe pas. Alors pour me rendre au travail, je n'avais pas trop le choix. Même après l'obtention de mon permis, j'ai continué à utiliser mon vélo, parce que ça me réveille sur le trajet aller et au retour ça me défoule, même si ce n'est que du plat. Chez moi, je mets mon vélo sur le balcon et au boulot, je le laisse à l'entrée, j'avoue que je ne l'attache pas forcément parce que c'est endroit où seuls les salariés ont accès et il y a des caméras de surveillance.







## Avis des vélotafeurs et vélotafeuses

---



“ Moi c'est Léo, j'habite à Grenoble et je suis professeur en école maternelle dans une ville aux alentours. Il m'arrive de prendre le tram pour m'y rendre quand il fait très froid ou qu'il pleut. Sinon j'y vais à vélo et comme ça grimpe un peu, j'ai fait faire transformer mon vélo classique à vélo électrique avec un kit exprès pour électrifier son vélo. Alors il est plus lourd maintenant, mais je vais tellement plus vite et ça demande moins d'effort, c'est pratique quand il fait chaud parce que je transpire moins. Et puis même si le vélo est électrique on fourni quand même un effort. Parfois je n'utilise pas l'assistance. Je gare mon vélo dans la cour de l'école il y a un endroit dédié aux vélos, trottinettes, le seul inconvénient, c'est que ce n'est pas couvert, quand le soleil tape la selle et le guidon sont brûlant. Je ne pense même pas le prendre quand il pleut par peur de l'usure plus rapide. ”

“

Je m'appelle Caroline et je suis éducatrice spécialisée, j'habite à Gratte Ciel et je travaille à Francheville. Quand le temps s'y prête je prends mon vélo jusqu'à Gorge de Loup et ensuite, je prends le bus. Je gare mon vélo dans un abri sécurisé dédié, ça me rassure plutôt que de laisser dans la rue, je n'ai jamais eu de problème. En même temps je fais tout pour ne pas en avoir, j'utilise un cadenas en U qui sonne quand on essaye de l'enlever si on a pas la clé + un cadenas fer à cheval. Quand il fait trop chaud, je n'utilise pas mon vélo parce que sinon j'arrive en sueur alors que j'ai à peine commencé la journée et c'est très désagréable, et idem quand il pleut, je ne suis pas équipée pour pédaler sous la pluie. J'aime beaucoup réaliser une partie de mon trajet à vélo, je me sens plus efficace et détendu.








”

# Remerciements

---

Après plus de 20 ans à l'école c'est avec beaucoup d'émotions que j'achève mon dernier projet lié aux études avant un bon moment je pense. Si on m'avait dit que j'en arriverais où j'en suis aujourd'hui, j'aurais dit "impossible". J'ai conscience que c'est une ère importante de ma vie qui s'achève, elle me remplit de nostalgie. J'ai vécu beaucoup d'expériences, positives comme négatives mais toutes formatrices. L'école, l'ambiance d'une classe, et tous les à-côtés vont me manquer. Je termine ma scolarité avec des souvenirs agréables pour la vie.

-  Je tiens à remercier mes professeurs du lycée qui m'ont redonné l'envie d'apprendre, m'ont motivé et pousser vers la poursuite d'étude après le BAC.
-  Je remercie aussi Vladan, Gwendoline, Léo et Caroline pour leur témoignage sur leur expérience de vélotafeur/vélotafeuse.
-  Merci à Morgane qui m'a amené à me tourner vers la Maison du Vélo de Saint-Priest.
-  Merci à Laurent Chaffaux ainsi que François Zanette, dirigeant d'Ecomouv qui m'accorde leur confiance dans cette aventure de transition cyclable et qui me challenge quotidiennement.
-  Merci à toutes les personnes que j'ai croisé durant toute ma scolarité du collège, au lycée en passant par le BTS, à aujourd'hui (camarades de classe, amis, professeurs, surveillants...) qui d'une manière ou d'une autre m'ont apporté de belles choses.

**Merci à l'ESP Lyon de m'avoir suivi du BAC+3 au BAC+5**



# Me rejoindre

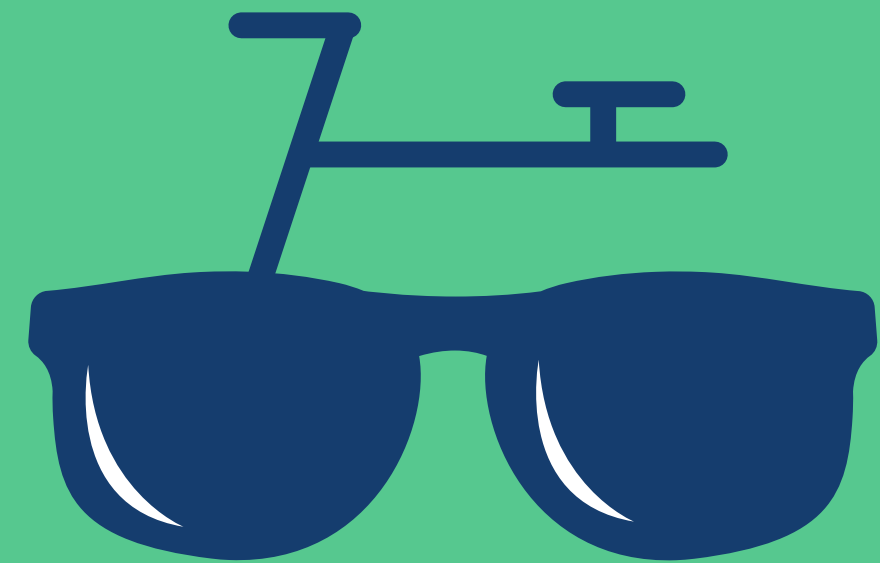
---



@emma mehichi



emehichi@ecomouv-cycle.fr



À bicyclette la vie est plus chouette

**MERCI !**







# Sources

---

<https://www.francebleu.fr/emissions/tous-a-velo/comment-ne-pas-se-faire-voler-son-velo-4143367>

<https://www.azfalte.com/velotaf-mode-emploi-velo-au-quotidien/>

<https://www.ecologie.gouv.fr/velo-et-marche>

<https://employeurprovelo.fr/>

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F33808>

<https://automobileclubdefrance.fr/>

